

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Tarifs boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal

REF. : Délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022

E X P O S É

Par délibération du conseil communautaire du 29 septembre dernier, le conseil communautaire a donné délégation au Bureau pour fixer les tarifs des produits vendus à la boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Aussi, en complément des articles déjà exposés au sein de l'espace boutique de l'Office de Tourisme Intercommunal, il vous est proposé la mise en vente d'un article supplémentaire décrit ci-dessous.

Désignation	Prix de vente unitaire
Topoguide VTT tourisme et Loire-Atlantique	19,95 €

Le tarif de vente proposé pour cet article est identique au prix d'acquisition.

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'adopter le tarif ci-dessus mentionné,
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 6 octobre 2022

Le Pré

Alain H



Le Président,

Alain HUNAU

AR-Préfecture

044-200072726-20221010-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-10-2022

Publication le : 10-10-2022

Communauté de Communes Châteaubriantaise
Bureau communautaire du 6 octobre 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six octobre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON		X
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET		X
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL		X
Mme Marie-Pierre GUERIN		X
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	
M. Michel POUPART		X

AR-Préfecture

044-200072726-20221010-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-10-2022

Publication le : 10-10-2022



Le Président,

Alain HUNAUT